

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2757

13 novembre 2008

### SOMMAIRE

Alzett'Immo S.à r.l. ....	132331	MDS Participations S.A. ....	132291
Aurikel International S.A. ....	132296	Monroe S.A. ....	132327
AVC ....	132330	NCP S.à r.l. ....	132293
CIR Investment Affiliate S.A. ....	132290	NCP S.à r.l. ....	132321
Cotinvest S.A. ....	132321	Nearco Invest S.à r.l. ....	132333
CVC Capital Partners Group Sàrl ....	132292	Niels S.A. ....	132291
CVC Investments Europe V Associates S.C.A. ....	132296	Pinas S.A. ....	132320
Dore Holding S.A. ....	132330	Pinas S.A. ....	132293
Dream Bike Shop S.à r.l. ....	132294	Pinas S.A. ....	132320
Dulcis Luxembourg S.à r.l. ....	132329	Renoir Holding SA ....	132328
Fiduciaire du Grand-Duché de Luxem- bourg ....	132322	Revolin S.à r.l. ....	132332
Foncière Avenir S.A. ....	132290	RP VII S.à r.l. ....	132329
Groupe UNIPAY'S S.A. ....	132292	Safindi ....	132293
Haras des M ....	132330	Sanu Holding S.à r.l. ....	132329
Helyos Partners S.A. ....	132324	SFPV S.A. ....	132331
Jet Promotion S.A. ....	132295	Smeets Kinésithérapie S.à r.l. ....	132336
Kartalas Group S.A. ....	132292	Sport Art Pension S.A. ....	132336
Lauran ....	132291	Straiton S.A. ....	132336
LEHMAN BROTHERS (Luxembourg) Equity Finance S.A. ....	132295	Taxis Limousines Services S.à r.l. ....	132327
Luxindus s.à r.l. ....	132329	UDC S.A. ....	132294
Mars Finance S.à r.l. ....	132320	Valeda Investments S.à r.l. ....	132290
		Yerania S.A. ....	132328

**Foncière Avenir S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 125.162.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FONCIERE AVENIR S.A., Société Anonyme*

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008138801/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09770. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**CIR Investment Affiliate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.942.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CIR Investment Affiliate S.A., Société Anonyme*

SGBT AGENT PRESTATAIRE

*Signatures*

Référence de publication: 2008138804/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09780. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Valeda Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 133.307.

**EXTRAIT**

En date du 15 octobre 2008, le Conseil de Gérance a constaté:

- le changement de dénomination sociale de l'associé LORITO HOLDINGS LIMITED en LORITO HOLDINGS S.à r.l. qui prend effet en date du 12 août 2008;

- le transfert du siège social de l'associé LORITO HOLDINGS S.à r.l du PO Box 285, 1st and 2nd Floors, Elizabeth House Les Ruettes Brayes, St Peter Port, Guernsey GY1 4LX, au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 141450, qui prend effet en date du 12 août 2008.

A compter du 12 août 2008, la dénomination sociale de l'associé est LORITO HOLDINGS S.à r.l. et son siège social se situe 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 28 octobre 2008.

*Signature*

*Le mandataire*

Référence de publication: 2008138887/7491/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**MDS Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 93.231.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour M.D.S. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme*  
Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008138807/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09818. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Niels S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 101.741.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NIELS S.A., Société Anonyme*  
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008138805/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09813. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Lauran, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.  
R.C.S. Luxembourg B 115.988.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 1<sup>er</sup> octobre 2008 que Monsieur SUAREZ Jean-Luc, établie à F-81 400, Saint Benoît de Carmaux, 5, rue Emile Zola a cédé en pleine propriété et avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 à:

- 51 parts sociales à TOTALES SàRL, 13, route de Zoufftgen, L-3598, Dudelange

- 39 parts sociales à M. PEROTIN Bertrand, 20, avenue du Maréchal Joffre, F-54 540, Badonviller

Par conséquent, à compter de cette date, la répartition du capital social de la société est la suivante:

Jean-Luc SUAREZ .....	10 parts sociales
TOTALES SàRL .....	51 parts sociales
Bertrand PEROTIN .....	39 parts sociales
	<u>100 parts sociales</u>

Strassen, le 24 octobre 2008.

Pour extrait conforme  
Guillaume BERNARD  
*Expert-Comptable*

Référence de publication: 2008138885/8392/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09293. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Groupe UNIPAY'S S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 1.000.000,00.**Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R.C.S. Luxembourg B 122.369.

—  
*Démission d'un administrateur et de l'administrateur-délégué avec effet au 30 septembre 2008*

- Monsieur Yvon HELL, né le 30 juin 1955 à Strasbourg (F), demeurant à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois  
Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait  
Signature

Référence de publication: 2008138902/1185/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06703. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Kartalas Group S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 108.573.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

*Pour Kartalas Group S.A.*Luxembourg International Consulting S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008138924/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08781. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**CVC Capital Partners Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 40.775,00.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 104.817.**EXTRAIT**

En date du 07 octobre 2008, la société à racheter 366,975 de ses parts sociales de la Classe B8 des associés suivantes:  
338,400 parts sociales de la Classe B8 de CVC Nominees Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX (Iles Anglo-Normandes), enregistré sous le numéro 98888 avec le Jersey Financial Services Commission, Companies Registry, Jersey (Iles Anglo-Normandes)

21,375 parts sociales de la Classe B8 de Francisco Javier de Jaime demeurant à 37, Urbanizacion Monteclaro-Lilas, E-28223 Madrid (Espagne) né le 26 novembre 1964 à Madrid (Espagne),

7,200 parts sociales de la Classe B8 de UBS Fiduciaria S.p.A., ayant son siège social à 63 Via del Vecchio Politecnico, I-20121 Milan (Italie) enregistré sous le numéro 00919520288 avec le RCS de Milan

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138890/6712/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2008, réf. LSO-CV04546. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**NCP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 126.023.

Il résulte d'une cession de parts sociales en date du 15 septembre 2008, que l'associé Consulta Limited, a cédé la totalité de ses parts sociales (100 parts sociales) détenues dans la société NCP S.à.r.l., à Trivandrum Limited, avec siège social à Aston House, Peel Road 19, Douglas, Isle of Man IM1 4LS (Royaume-Uni), numéro de registre 119492C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NCP S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138892/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00546. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Safindi, Société Anonyme.**Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 23.371.**EXTRAIT**

Il découle de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 16 octobre 2008, que:

Que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé:

- de révoquer à compter du 16 octobre 2008 de sa fonction de commissaire aux comptes:

AUDIEX S.A, avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie, inscrite au RCS sous le numéro B 65469.

- de nommer à compter du 16 octobre 2008, dans la fonction de commissaire aux comptes:

DELOITTE FIDUCIAIRE, avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au RCS sous le numéro B. 121983.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 octobre 2008.

Pour Aloyse BIEL

*Le notaire*

Mlle MUHOVIC

Référence de publication: 2008138880/203/25.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08483. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080163384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Pinas S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 51.014.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138926/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07882. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**UDC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 113.894.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138920/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05655. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Dream Bike Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3236 Bettembourg, 22, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 86.067.

L'an deux mille huit, le trente-et-un octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Laurent WACK, employé privé, né le 5 août 1971 à Dudelange, demeurant à L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée.

2.- Monsieur Claude LOSCH, indépendant, né le 17 décembre 1961 à Luxembourg, demeurant à L-6922 Berg (Betzdorf), 10, rue du Château.

3.- Monsieur Philippe ZIRNHELD, indépendant, né le 7 décembre 1967 à Luxembourg, demeurant à L-6943 Niederranven, 23, rue du Bois.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés dans la société à responsabilité limitée "DREAM BIKE SHOP S.à r.l." avec siège social à L-4067 Esch-sur-Alzette, 7, rue du Commerce, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange en date du 28 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 815 du 29 mai 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 86.067.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2451 du 30 décembre 2006.

Ensuite les comparants agissant en leur dite qualité, représentant l'intégralité du capital social, se considèrent comme dûment convoqués à la présente assemblée et ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-4067 Esch-sur-Alzette, 7, rue du Commerce à L-3236 Bettembourg, 22, rue de la Gare et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Bettembourg."

Les autres alinéas de l'article 3 restent inchangés.

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ès-qualités qu'ils agissent, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: L. Wack, C. Losch, P. Zirnheld, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 03 novembre 2008, Relation: EAC/2008/13599. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): N. Boiça.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008138385/272/41.

(080162301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Jet Promotion S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-3504 Dudelange, 47, rue Pierre Krier.

R.C.S. Luxembourg B 89.882.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire et par le conseil d'administration du 11 juin 2008*

*Reconduction des mandats des administrateurs*

- Kevin ACREMANN

demeurant à F-57000 METZ, 91-93, rue Jean Pierre Jean

- Eva SCHAAF

demeurant à Résidence St. Hubert, F-57970 ILLANGE, route de Metz,

- Jacqueline ACREMANN

demeurant à F-57000 METZ, 91-93, rue Jean Pierre Jean

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

*Reconduction du mandat de l'administrateur-délégué et nomination du président du conseil d'administration*

- Kevin ACREMANN

demeurant à F-57000 METZ, 91-93, rue Jean Pierre Jean

Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

*Reconduction du mandat de commissaire*

- Vericom Sa

RCS numéro B51203

Ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.-F. Kennedy

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2008138900/1185/33.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08414. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**LEHMAN BROTHERS (Luxembourg) Equity Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 101.448.

Il résulte d'une lettre adressée à la Société que les administrateurs suivants ont démissionné de leur fonction d'administrateurs de la Société:

- TMF Corporate Services S.A. avec effet immédiat au 15 octobre 2008

- Monsieur Jorge Pérez Lozano avec effet immédiat au 15 octobre 2008

- Monsieur Urs Bressan avec effet immédiat au 28 août 2008

- Monsieur Leonard Murray Fuller avec effet immédiat au 10 octobre 2008

- Monsieur Ian Robert Maynard avec effet immédiat au 15 octobre 2008

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138896/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00550. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Aurikel International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 41.073.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale du 6 octobre 2008 a pris note du non renouvellement de la candidature de Madame Sylvie VANHUYLENBROECK aux fonctions d'administrateur de la Société et a nommé en remplacement:

- TREMONT VENTURES LLC, 2711 Centerville Road, suite 400, DE 19808 Wilmington, Etat-Unis, administrateur, ayant pour représentant permanent Monsieur Peter VANDERBRUGGEN.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée générale du 6 octobre 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- LEEWARD FUND MANAGEMENT LTD, domiciliée à Lyford Manor, West Bay Street, N-7776 Nassau, administrateur, ayant pour représentant permanent Monsieur Peter VANDERBRUGGEN;

- Monsieur Peter VANDERBRUGGEN, directeur d'entreprise, demeurant à 37 Thurloe Court, Fulham Road, SW3 6SB London, Royaume-Uni, administrateur-président.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 6 octobre 2008 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- HAIPO LTD, Room 16-17 16F New Victory House, 103 Wing Lok Street, Sheung Wan, RC de Hong Kong, numéro 35063089.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 17 octobre 2008.

*Pour AURIKEL INTERNATIONAL S.A., Société anonyme holding*

Signature

Référence de publication: 2008138898/833/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00024. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**CVC Investments Europe V Associates S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 142.658.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the thirteenth of October.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. CVC Investments S. à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number 139.416 ("Investments");

2. Mr Antonio Tuñon Alvarez, born on 14 December 1947, in Madrid, Spain, with address at Camino de la Zarzuela, 1 -28023 Madrid- Spain;

3. Mr Ole Steen Andersen, born on 2 August 1946, in Odense, Denmark, with address at Vaeldegaardsvej 73A, Gentofte, DK-2820, Denmark;

4. Mr Didier Luc Marie Bellens, born on 9 June 1955, in Ixelles, Belgium, with address at Avenue Louis Vercauteren 25, Auderghem, Brussels, 1160, Belgium;

5. Mr Marcello Vittorio Bottoli, born on 5 January 1962, in Milan, Italy, with address at 102 Jermyn Street, London, SW1Y 6EE, United Kingdom;

6. Ms Rose Marie Bravo, born on 13 January 1951, in New York, United States of America, with address at 116 Atlantic, East Moriches, New York, NY 11940, United States of America;

7. Mr Antony Burgmans, born on 13 February 1947, in Rotterdam, Netherlands, with address at Lange Vijverberg 12, The Hague, 2513 AC, Netherlands

8. Ms Ariadna Colomer Cendros, born on 19 March 1973, in Barcelona, Spain, with address at Urgell 240, 5B, 08036 Barcelona, Spain;

9. Ms Marta Colomer Cendros, born on 29 June 1970, in Barcelona, Spain, with address at Urgell 240, 5B, 08036 Barcelona, Spain;
10. Mr Anthony Gorman Clinch, born on 9 September 1947, in Bushey, United Kingdom, with address at Marsham Villa, 6 Marsham Lane, Gerrards Cross, Bucks, SL9 8AG, United Kingdom;
11. Mr Crispin Henry Lamert Davis, born on 19 March 1949, in Chislehurst, United Kingdom, with address at 12 Selwood Place, London, SW7 3QQ, United Kingdom;
12. Mr Rudiger W.A. De Becker, born on 2 September 1946, in Brugge, Belgium, with address at Zeedijk-Heist 213 / 91, B-9830 Knokke-Heist, Belgium;
13. Mr Philippe Paul Pierre Gleize, born on 24 October 1952, in Orange 84, France, with address at Avenue de Rochettaz, 28, Pully, 1009, Switzerland;
14. Ms Beate Monika Heraeus, born on 11 November 1951, in Anderten, Hannover, Germany, with address at Wingertstrasse 70, Maintal, 63477, Germany;
15. Dr Horst Jürgen Heinrich Heraeus, born on 2 September 1936, in Hanau, Germany, with address at Wingertstrasse 70, Maintal, 63477, Germany;
16. Mr Philippus Petrus Franciscus Clemens Houben, born on 9 June 1950, in Wisch, Netherlands, with address at Zuider Stationsweg 16, Bloemendaal, 2061 HE, Netherlands;
17. Mr Timothy Alexander Howkins, born on 21 November 1962, in Newcastle-Upon-Tyne, United Kingdom, with address at Rabley Park, Packhorse Lane, Ridge, Potters Bar, Hertfordshire, EN6 3LX, United Kingdom;
18. Mr Wilco Gustaaf Jiskoot, born on 2 June 1950, in Baarn, with address at Jordaan 15, Laren (NH), 1251 PB, Netherlands;
19. Mr Simon Timothy Laffin, born on 5 June 1959, in Croydon, United Kingdom, with address at The Whins, Lawfords Hill Road, Worplesdon, Surrey, GU3 3QB, United Kingdom.
20. Mr William Samuel Hugh Laidlaw, born on 3 July 1956, in London, United Kingdom, with address at Headington House, 52 Old High Street, Headington, Oxford, OX3 9HU, United Kingdom;
21. Mr Santiago Ramirez Larrauri, born on 12 December 1951, in Rioja, Spain, with address at Avda. Pio XII, 18 - vivienda 9, 28016 Madrid, Spain;
22. Mr Nathaniel Bernard Le Roux, born on 27 April 1957, in Edinburgh, United Kingdom, with address at 26 John Street, London, WC1N 2BW, United Kingdom;
23. Mr Wilhelmus Henricus Johannes Clemens Maria Oomens, born on 14 February 1956, in Breda, Netherlands, with address at Wilhelminaplein 4, Wassenaar, 2243 HE, Netherlands;
24. Mr Leung Pak To, born on 7 October 1954, in Hong Kong, with address at 1902-3, Bank of America Tower, 12 Harcourt Road, Central, Hong Kong;
25. Mr Timothy Charles Parker, born on 15 June 1955, in Aldershot, United Kingdom, with address at Trotton Place, Trotton, West Sussex, GU31 5EN, United Kingdom;
26. Mr Timo Veikko Peltola, born on 19 April 1946, in Lieto, Finland, with address at Bembölenie 26, Kauniainen, 2700, Finland;
27. Sir Trevor Chinn, born on 24 July 1935, in London, United Kingdom, with address at Marble Arch Tower, 55 Bryanston Street, London, W1H 7AJ, United Kingdom;
28. Mr Andrew Rankine Taylor, born on 8 February 1955, in Bridge of Allan, United Kingdom, with address at Highfield, 306 Barnsley Road, Sandal, Wakefield, West Yorks, WF2 6AX, United Kingdom;
29. Mr Hendrik ten Hove, born on 28 July 1952, in Harderwijk, Netherlands, with address at Belvédèrelaan 303, Zwolle, 8043 LX, Netherlands;
30. Mr Max Jan Timmer, born on 9 February 1967, in Leeuwarden, Netherlands, with address at Oranjelaan 13, Oegstgeest, 2341 CA, Netherlands;
31. Mr Willem Troost, born on 14 April 1941, in Rotterdam, Netherlands, with address at Jan Tooropstraat 81, Oud Beyerland, 3262 TG, Netherlands;
32. Ms Domitille Marie Renée Van de Walle, born on 24 June 1960, in Neuilly-Sur-Seine, Paris, France, with address at 65 Rose Square, Fulham Road, London, SW3 6RS, United Kingdom;
33. Mr Robert Frederik van den Bergh, born on 10 April 1950, in 's-Gravenhage, Netherlands, with address at Lindelaan 57, Bussum, 1405 AH, Netherlands;
34. Mr Johan Hendrik van Heyningen Nanninga, born on 18 June 1946, in Haarlem, Netherlands, with address at Lauriergaarde 33A, Brussels, 1150, Belgium;
35. Mr Pol J.A. Vanderhaeghen, born on 7 September 1947, in Kortrijk, Belgium, with address at Lagen Heirweg 8, Laarne, 9270, Belgium;
36. Mr Arne Vraalsen, born on 23 April 1962, in Beijing, China, with address at Christianholms Parallevej 15, Klampenborg, 2930, Denmark;

37. Mr Karel Vuursteen, born on 25 July 1941, in Arnhem, Netherlands, with address at Dorpsstraat 36, Loenen Aan De Vecht, 3632 AT, Netherlands;

38. Mr Bjarne Wind, born on 3 July 1948, in Frederiksberg, Denmark, with address at Sagenstrasse 23, Walchwill 6318, Switzerland;

39. 2-gather GmbH, incorporated on 10 May 2001, having its registered office at Koogstraat 10, Noderfriedrichskoog, D-25870, Germany, registered under number HRB 1750;

40. Amelianne Holdings Limited, incorporated on 14 March 2006, having its registered office at Level 3, 280 Parnell Road, Parnell, Auckland, New Zealand registered at New Zealand Companies Office under number 1788000;

41. Ayot Nominees Limited, incorporated on 20 June 2008, having its registered office at Ayot Montfitchet, Ayot St. Peter, Welwyn, Herts, AL6 9BH, United Kingdom, registered at Companies House under number 6625610;

42. Bollenbach Investments LP, incorporated on 28 January 2005, having its registered office at 10170 Cielo Drive, Beverly Hills, California, 90210, United States of America;

43. Cartridge Holdings Limited, incorporated on 23 February 2004, having its registered office at GTS Corporate Services Limited, GTS Chambers, PO Box 3471, Road Town, Tortola, British Virgin Islands registered at the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 582995;

44. CDL Strategy, incorporated on 1 April 1994, having its registered office at 133 Terruurse Steenweg, 1160, Belgium, registered at the Rechtspersonenregister under number 0452.354.253;

45. Koramic Finance Company NV, incorporated on 28 August 1989, having its registered office at Ter Bede Business Center, Kapel ter Bede 84, Kortrijk, 8500, Belgium, registered at the Rechtspersonenregister under number 0438.220.264;

46. Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust, incorporated on 25 September 1998, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey;

47. Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Horizon Investment Trust, incorporated on 25 September 1998, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey;

48. Private Pension - Anthony Gorman Clinch, incorporated on 21 July 2008, having its registered office at Ground Floor, Dolphyn Court, 10-11 Great Turnstile, London, WC1V7J4, United Kingdom, registered at Her Majesty's Revenue & Customs under number PSTR 0060568IRC;

49. Reggeborgh Invest B.V., incorporated on 10 April 2000, having its registered office at Reggesingel 10, Rijssen, BA 7461, Netherlands, registered at Kamer van Koophandel under number 08088092;

50. Stichting Familefonds Van Ogtrop, incorporated on 13 February 2003, having its registered office at Keirersgracht 532, Amsterdam, 1017 EK, Netherlands, registered at Kamer van Koophandel under number 32095596;

51. Weirsøe-Invest ApS, incorporated on 1 April 2003, having its registered office at St. Kongensgade 118, 2.th., Copenhagen, DK-1264, Denmark, registered at Erhvervs-Og Selskabsstyrelsen under number CVR-Nr 27096751;

52. CVC Capital Partners Advisory Company Limited, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey, registered at Jersey Financial Services Commission under number 84400,

all hereby represented by virtue of proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled "ne varietur" by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société en commandite par actions which the founders declare to organize among themselves.

#### **Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Corporate name.** There is hereby established among the Unlimited Shareholder and the Limited Shareholders a société en commandite par actions (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

The Company will exist under the corporate name of "CVC Investments Europe V Associates S.C.A.".

**Art. 2. Registered office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager. The Company may have offices and branches in Luxembourg and abroad.

**Art. 3. Corporate objectives.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.4.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.5 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II.- Capital, Shares

### **Art. 5. Corporate capital, Authorized share capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at EUR 373,750 divided into 37,375,000 shares as follows:

- 3,687,500 Class A Shares;
- 3,687,500 Class B Shares;
- 3,687,500 Class C Shares;
- 3,687,500 Class D Shares;
- 3,687,500 Class E Shares;
- 3,687,500 Class F Shares;
- 3,687,500 Class G Shares;
- 3,687,500 Class H Shares;
- 3,687,500 Class I Shares;
- 3,687,500 Class J Shares; and
- 500,000 Unlimited Shares.

with a par value of one cent of Euro (0.01 EUR) per share, all of which are fully paid up.

5.2 The authorized and unissued share capital of the Company is set at EUR 131,200 divided into 1,312,000 Class A Shares, 1,312,000 Class B Shares, 1,312,000 Class C Shares, 1,312,000 Class D Shares, 1,312,000 Class E Shares, 1,312,000 Class F Shares, 1,312,000 Class G Shares, 1,312,000 Class H Shares, 1,312,000 Class I Shares and 1,312,000 Class J Shares, with a par value of one cent of Euro (0.01 EUR) per share (collectively referred to as the "Authorized Shares").

5.3 The Manager is authorized, during a period starting as from the date of publication of these Articles in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and ending five years after the date of such publication, to increase in one or several times the issued share capital within the limits of the authorized capital.

5.4 Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the Authorized Shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the Authorized Shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed Authorized Shares is acceptable either in cash or assets other than cash and to determine how the newly subscribed Authorized Shares will be allocated among the Limited Shareholders, it being understood that any Authorized Shares issued will have to be fully paid up.

5.5 The Manager is authorised to issue further Authorized Shares of the Company during the period referred to above without the Limited Shareholders having any preferential subscription rights.

5.6 The Manager may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the Authorized Shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Manager.

**Art. 6. Distribution rights of shares.**

6.1 The audited unconsolidated profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

6.2 From the net profits thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten percent (10%) of the Company's issued capital.

6.3 To the extent that funds are available at the level of the Company (after deduction of related costs and expenses) for distribution and to the extent permitted by law and in accordance with the Articles, the Shareholders agree that the Company shall allocate the distributable profits in the following order if the decision has been taken to distribute dividends:

6.3.1 first and exclusively to the holders of the First Classes of Shares an amount up to zero point five per cent (0.5%) of the par value of the First Classes of Shares for the full accounting year payable pro rata temporis; then

6.3.2 provided that all the Limited Shareholders hold at least one (1) Share in the Last Class of Shares, any Statutory Distributable Profit shall be allocated to the holders of the Last Class of Shares. In the event that not all the Limited Shareholders hold at least one (1) in the Last Class of Shares upon a declaration of a dividend, any Statutory Distributable Profit shall be allocated pro rata to the holders of all the Shares without regard to the Class they belong.

6.4 Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Manager.

**Art. 7. Form of shares.** The Shares are and shall remain in registered form.

The Company shall keep a share register at its registered office.

**Art. 8. Repurchase of shares.**

8.1 The Company may redeem its Shares in accordance with the Law and these Articles.

8.2 Furthermore, subject to compliance with Luxembourg law, the Manager shall be entitled, and the holders of the Last Class of Shares shall be entitled to request the Manager to decide to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares or to the Manager as the case may be, specifying the number of relevant Last Class of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date"). Each Last Class of Share repurchased in accordance with this Article 8.2 shall entitle its holder to a pro rata portion of the Repurchase Price. For the avoidance of doubt, the Manager's consent is required for the repurchase of the Last Class of Shares.

8.3 The repurchase of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under the law and the Articles. Therefore, the repurchase can only be made by using sums met out of profit, or a new issue of shares or from sums created to available reserves such as the share premium reserve, if any, in compliance with articles 49-8 and 72-1 of the Law.

8.4 Immediately after the payment of the Repurchase Price, the Manager shall take all appropriate measures, including but not limited to convening a General Meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

**Art. 9. Repurchase of shares for breach.**

9.1 This article 9 applies in the event that there is a change of the Ultimate Shareholder of any Limited Shareholder which would be a breach of its/their obligations under any agreement as may be entered from time to time by such Limited Shareholder and the Manager, acting on behalf the Company (the "Breach").

9.2 In case of Breach, the Manager may at any time serve a notice in writing (the "Default Notice") to the Limited Shareholder (the "Defaulting Shareholder") and the ultimate individual shareholder of the Defaulting Shareholder for the purpose of informing the Defaulting Shareholder that the Company shall repurchase any or all of its shares (the "Defaulting Shares") for Breach in compliance with articles 49-8 and 72-1 of the Law and irrespective of the Class of Shares held by the Defaulting Shareholder.

9.3 The price for each Defaulting Share (the "Defaulting Repurchase Price") shall be the book value of the Company, such book value being calculated by an independent auditor (réviseur d'entreprises) appointed by the Manager (the "Repurchase Auditor") on the basis of the last published annual accounts of the Company or in the absence of published annual accounts at its nominal value.

9.4 All expenses incurred in connection with the enforcement of the Manager's rights in this article 9, in particular the fees of the Repurchase Auditor, shall be borne jointly by the Limited Shareholder and the shareholder of the Limited Shareholder (the "Associated Costs").

9.5 The Default Notice shall provide for the following information:

a. Description of the Breach;

- b. Valuation report prepared by the Repurchase Auditor and the Defaulting Repurchase Price;
  - c. The Associated Costs to be deducted from the Defaulting Repurchase Price (the "Net Defaulting Repurchase Price");
- and
- d. Repurchase date.

9.6 Payment of the Net Defaulting Repurchase Price to the Defaulting Shareholder shall be made in such manner as is agreed between the Manager and the Defaulting Shareholder and in the absence of such agreement, by cheque to the relevant Defaulting Shareholder's last known address.

#### **Art. 10. Transfer of shares.**

##### 10.1 Restrictions on Transfer

10.1.1 Each Shareholder agrees that it will not sell, assign or transfer any of its Shares other than in accordance with this article 10 and with the consent of the Manager.

10.1.2 The consent of the Manager may not be unreasonably withheld if the transfer would be made to a Family Member or Affiliate(s) of the Shareholders (hereafter: an "Authorised Transferee").

10.1.3 Subject to clause 10.1.2, any Shareholder wishing to transfer all or part of its Shares in the Company shall apply to the Manager in writing for consent and shall provide such information in relation to the proposed transfer and the proposed transferee as may reasonably be required by the Manager.

##### 10.2 Transfers to Affiliates

10.2.1 After having given written notice to the Manager, a sale and assignment or a transfer by a Shareholder (a "Transferor Shareholder") of its Shares to its Authorised Transferee shall be approved by the Manager, provided that:

(a) the Transferor Shareholder remains jointly and severally liable with the Authorised Transferee for any and all remaining obligations relating at such time to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferor Shareholder; the Transferor Shareholder irrevocably and unconditionally guarantees to the Company, and the Manager, (as applicable) in a form satisfactory to the Manager, the due and timely performance by the Authorised Transferee of any and all obligations relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Authorised Transferee (whether assumed from the Transferor Shareholder, or incurred by the Authorised Transferee), and shall indemnify and hold the Company and the Manager (as applicable) harmless in that respect, to the extent permitted by law;

(b) in the event the Authorised Transferee ceases to be an Affiliate of the Transferor Shareholder, the Authorised Transferee shall within 30 days of the date it ceased to be an Affiliate of the Transferor Shareholder sell, assign or transfer such Shares back to the Transferor Shareholder, on the same terms and conditions as set out in this article; and

(c) the Authorised Transferee assumes any and all remaining obligations at such time relating to its position as a subscriber for or holder of Shares of the Transferor Shareholder.

### **Chapter III.- Management - Supervisory committee**

#### **Art. 11. Management.**

11.1 The Company shall be managed by the Manager in its capacity as sole general partner ("associé-commandité") of the Company.

11.2 In case of removal of the Manager the Company shall be dissolved.

11.3 The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 12. Powers of the manager.** The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's corporate objectives. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Manager.

**Art. 13. Liability of the manager and of the shareholders.** The Manager shall be liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as shareholders in general meetings of the shareholders and shall only be liable for payment to the Company of the par value and the issue premium (if any) paid for each Share they hold in the Company.

**Art. 14. Representation of the company.** The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion.

**Art. 15. Dissolution-incapacity of the manager.** In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company shall not be dissolved.

In that event the Supervisory Committee shall designate one or more administrators, who need not be Shareholders, until such time as the general meeting of Shareholders shall convene.

Within fifteen days of their appointment, the administrators shall convene the general meeting of Shareholders in the way provided for by article 22 of these Articles.

The administrators' duties will consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of Shareholders shall appoint one or more new managers.

**Art. 16. Supervisory Committee.** The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Committee composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

For the carrying of its supervisory duties, the Supervisory Committee shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law.

Further, the Supervisory Committee shall advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

The members of the Supervisory Committee shall neither participate nor interfere with the management of the Company.

The members of the Supervisory Committee shall not receive any compensation in connection with their membership on the Supervisory Committee.

**Art. 17. Election.** The members of the Supervisory Committee will be elected by the Shareholders from a list of five (5) candidates to be proposed by the Unlimited Shareholder. The Shareholders will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders.

In the event of the total number of members of the Supervisory Committee falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancies.

If one or more members of the Supervisory Committee are temporarily prevented from attending meetings of the said Committee, the remaining members may appoint a person chosen from within the Shareholders to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

**Art. 18. Meetings of the Supervisory Committee.** The Supervisory Committee will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Committee, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Committee.

The Supervisory Committee will meet in Luxembourg upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Committee, but in his absence the Supervisory Committee will appoint another member of the Supervisory Committee as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Committee will be given by letter, by telegram or by telefaxed letter to all members at least 5 days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Committee by letter, by telegram or by telefaxed letter. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Committee.

Any member of the Supervisory Committee may act at any meeting of the Supervisory Committee by appointing by letter, by telegram or by telefaxed letter another member as his proxy.

The Supervisory Committee can deliberate or act validly only if a majority of its members are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by a majority of members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Committee which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Any decision by a majority of the members that an urgency exists for purposes of this paragraph shall be conclusive and binding.

#### **Chapter IV.- General meeting of the Shareholders**

**Art. 19. Powers of the general meeting of the Shareholders.** Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders. Without prejudice to the provisions of article 12 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of the present Articles, it shall have the powers to decide or to ratify any acts relating to the operations of the Company, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager in compliance with article 111 of the Law.

**Art. 20. Annual general meeting.** The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the last Tuesday of May each year.

If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 21. Other general meetings.** The Manager or the Supervisory Committee may convene other general meetings of the Shareholders.

Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

**Art. 22. Notice.** The Shareholders shall meet upon notice by the Manager (whether the meeting is at the Manager's or the Limited Shareholders' request), pursuant to the notice of meeting setting forth the agenda and sent at least 8 days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the share register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

The Shareholders shall receive all relevant information in relation to the matters stated in the agenda.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 23. Attendance - Representation.** All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

Any company or other legal entity being a shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorized officer, or may authorize by letter, by telegram or by telefaxed letter such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

The Manager may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Manager at least five days prior to the date set for the meeting.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of Shares and the pledgor and pledgee of the pledged Shares may only appoint one representative to represent them at the general meeting.

**Art. 24. Proceedings.** The general meeting of the Shareholders shall be chaired by the Manager or by a person designated by the Manager.

The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of the Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

They together form the board of the general meeting of the Shareholders.

**Art. 25. Adjournment.** The Manager may forthwith adjourn any general meeting of the Shareholders by four weeks. He must adjourn it if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 26. Vote.** An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings.

The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of the Shareholders resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

Except as otherwise required by law or otherwise provided herein, resolutions of a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting, it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the Manager.

When the resolution is likely to affect the rights of one class of Shares, the holders of the relevant class of Shares shall vote in separate class meetings.

**Art. 27. Amendment of these Articles.** At any general meeting of the Shareholders convened or reconvened in accordance with the law to amend the Articles of the Company, including its corporate objectives clause, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions set forth by Law for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the Shares issued and outstanding. The meeting may only validly deliberate if the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if applicable, the text of the amendments to the objective or to the form of the Company.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened by notices, in accordance with the Articles, and the Law. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

**Art. 28. Minutes.** The chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer shall sign the minutes of the general meeting of the Shareholders.

The Manager shall sign copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise.

#### Chapter V.- Financial year

**Art. 29. Financial year.** The Company's financial year begins on the first day of January and closes on the last day of December in every year.

**Art. 30. Adoption of financial statements.** As soon as reasonably feasible after the end of the financial year, the Manager shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn in up in accordance with the Law in respect of the preceding financial year.

Those financial statements shall be submitted for adoption to the next coming annual general meeting of the Shareholders. The general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

#### Chapter VI.- Dissolution, liquidation, indemnification

**Art. 31. Dissolution, liquidation.** Subject to the Manager's proposal, the Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by Law.

The Manager shall submit to the general meeting of the Shareholders the liquidation of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be individuals or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed in accordance with article 6.3. to the holders of the Shares.

#### Chapter VII.- Applicable law

**Art. 32. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

#### Chapter VIII.- Definitions

**Art. 33. Definitions.** In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

**Affiliate(s)** : means when used with reference to a specified person, any person that directly or indirectly through one or more intermediaries controls or is controlled by or is under common control with the specified person one or more Shareholders; for purposes of this definition, a person shall be deemed to control an entity of which he, she or it is the beneficial owner of 100% of the outstanding voting shares.

**Articles** : means the present articles of incorporation.

**Available Profit** : means for the purpose of calculating the Repurchase Price, the distributable profit which shall be determined on the basis of the Interim Financial Statements drawn up by the Manager on the date preceding the Repurchase Date by no longer than one month.

**Business Day** : means any day other than a Saturday, Sunday or a day on which commercial banks located in Luxembourg and London are required or authorized to close.

**Company** : means CVC Investments Europe V Associates S.C.A., a Luxembourg société en commandite par actions.

**Family Member** : means, with respect to any Shareholder, the spouse, children and grandchildren of such Shareholder.

**First Class of Shares** : means at a given moment, the class(es) of Shares still in issue, other than the Last Class of Shares.

**Interim Financial Statements** : means the interim balance sheet, the interim profit and loss account and the attached notes of the Company.

**Last Class of Shares** : means the last class of Limited Shares based on alphabetical order which is still in issue at a given moment.

**Law** : means the Luxembourg law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

**Limited Shareholders** : means the Shareholders of the Company holding either Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares.

**Manager** : means CVC Investments S.à r.l., the entity holding Unlimited Shareholder Share (or any assignee).

**Property or Properties** : means any real property acquired, directly or indirectly, by the Company.

**Repurchase Price** : means the sum of the Available Profit of the Company plus the aggregate par value of all the Last Class of Shares to be repurchased.

**Shares** : means Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares and Unlimited Shares in the Company.



132306

Ayot Nominees Limited . . . . .	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000
Bollenbach Investments LP . . . . .	32,500	32,500	32,500	32,500	32,500	32,500
Cartridge Holdings Limited . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
CDL Strategy . . . . .	75,000	75,000	75,000	75,000	75,000	75,000
Koramic Finance Company NV . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Trustees of the Horizon Investment Trust . .	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Private Pension - Anthony Gorman Clinch . .	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Reggeborgh Invest B.V. . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Stichting Familiefonds Van Ogtrop . . . . .	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000
Weirsoe-Invest ApS . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
CVC Capital Partners Advisory Company Li- mited . . . . .	155,000	155,000	155,000	155,000	155,000	155,000
CVC Investments S.à r.l. . . . .	500,000 Unlimited Shareholder Shares					
Total A-J Shares . . . . .	3,687,500	6,687,500	3,687,500	3,687,500	3,687,500	3,687,500
	500,000 Unlimited Shareholder Shares					

Shareholders (prenamed)

	Number of shares in class				Share capital in Euro	%
	G	H	I	J		
Antonio Tuñon Alvarez . . . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
Ole Steen Anderson . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Didier Luc Marie Bellens . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Marcello Vittorio Bottoli . . . . .	75,000	75,000	75,000	75,000	7,500.00	2.01
Rose Marie Bravo . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34
Antony Burgmans . . . . .	40,000	40,000	40,000	40,000	4,000.00	1.07
Ariadna Colomer Cendros . . . . .	15,000	15,000	15,000	15,000	1,500.00	0.40
Marta Colomer Cendros . . . . .	15,000	15,000	15,000	15,000	1,500.00	0.40
Anthony Gorman Clinch . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Crispin Henry Lamert Davis . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Rudiger W.A. De Becker . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34
Philippe Paul Pierre Gleize . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Beate Monika Heraeus . . . . .	25,000	25,000	25,000	25,000	2,500.00	0.67
Horst Jürgen Heinrich Heraeus . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34
Philippus Petrus Franciscus Clemens Houben . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
Timothy Alexander Howkins . . . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
Wilco Jiskoot . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34
Simon Timothy Laffin . . . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
William Samuel Hugh Laidlaw . . . . .	40,000	40,000	40,000	40,000	4,000.00	1.07
Santiago Ramirez Larrauri . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Nathaniel Bernard Le Roux . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Wilhelmus Henricus Johannes						
Clemens Maria Oomens . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Leung Pak To . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Timothy Charles Parker . . . . .	30,000	30,000	30,000	30,000	3,000.00	0.80
Timo Veikko Peltola . . . . .	25,000	25,000	25,000	25,000	2,500.00	0.67
Sir Trevor Chinn . . . . .	25,000	25,000	25,000	25,000	2,500.00	0.67
Andrew Rankine Taylor . . . . .	35,000	35,000	35,000	35,000	3,500.00	0.94
Hendrik ten Hove . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34
Max Jan Timmer . . . . .	30,000	30,000	30,000	30,000	3,000.00	0.80
Willem Troost . . . . .	65,000	65,000	65,000	65,000	6,500.00	1.74
Domitille Marie Renée Noel Van de Walle . . . .	30,000	30,000	30,000	30,000	3,000.00	0.80
Robert Frederik van den Bergh . . . . .	50,000	50,000	50,000	50,000	5,000.00	1.34

	132307					
Johan Hendrik van Heyningen Nanninga . . . . .	70,000	70,000	70,000	70,000	7,000.00	1.87
Pol J.A. Vanderhaeghen . . . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
Arne Vraalsen . . . . .	40,000	40,000	40,000	40,000	4,000.00	1.07
Karel Vuursteen . . . . .	25,000	25,000	25,000	25,000	2,500.00	0.67
Bjarne Wind . . . . .	30,000	30,000	30,000	30,000	3,000.00	0.80
2-gather GmbH . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Amelianne Holdings Limited . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
Ayot Nominees Limited . . . . .	40,000	40,000	40,000	40,000	4,000.00	1.07
Bollenbach Investments LP . . . . .	32,500	32,500	32,500	32,500	3,250.00	0.87
Cartridge Holdings Limited . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	20,000.00	5.35
CDL Strategy . . . . .	75,000	75,000	75,000	75,000	7,500.00	2.01
Koramic Finance Company NV . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	20,000.00	5.35
Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust . . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	20,000.00	5.35
Trustees of the Horizon Investment Trust . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	20,000.00	5.35
Private Pension - Anthony Gorman Clinch . . . .	20,000	20,000	20,000	20,000	2,000.00	0.54
Reggeborgh Invest B.V. . . . .	200,000	200,000	200,000	200,000	20,000.00	5.35
Stichting Familiefonds Van Ogtrop . . . . .	150,000	150,000	150,000	150,000	15,000.00	4.01
Weirsoe-Invest ApS . . . . .	100,000	100,000	100,000	100,000	10,000.00	2.68
CVC Capital Partners Advisory Company Limited . . . . .	155,000	155,000	155,000	155,000	15,500.00	4.15
CVC Investments S.à r.l. . . . .	500,000	Unlimited Shareholder Shares			5,000	1.34
Total A-J Shares . . . . .	3,687,500	6,687,500	3,687,500	3,687,500	373,750	100.00
						500,000 Unlimited Shareholder Shares

*Subscription - Payments - (continued)*

All these Shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100 percent) so that the Company's subscribed and issued share capital of EUR 373,750 is now available to the Company. Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The amount of the expenses, remuneration and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about one thousand eight hundred euro (EUR 1,800) considering the duty free contributions and those subject to capital duty payment.

*Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

*Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2008.

*Extraordinary general meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an Extraordinary General Meeting and take the following resolutions by unanimity.

*First resolution*

The number of the members of the Supervisory Board is fixed at 4.

The following are appointed members of the Supervisory Board:

1. Michael David Cook Smith, born on 16 January 1953 at Leeds (United Kingdom), residing professionally at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
2. Alexander Donald Mackenzie, born on 4 March 1957 at Lasswade (United Kingdom), residing professionally at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
3. Louis Rudolph Jules Ridder van Rappard, born on 27 September 1960 at Curaçao (Netherlands Antilles), residing professionally at 166, Chaussée de la Hulpe, 1170 Brussels, Belgium; and
4. Iain Michael Parham, born on 12 September 1957 at Brentwood (United Kingdom), residing professionally at 111, Strand, London WC2R 0AG, United Kingdom.

Their terms of office will expire after the annual meeting of Shareholders, which will approve the financial statements of the year 2013.

*Second resolution*

The address of the Company is fixed at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. The Manager is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

*Prevailing language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le treize octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. CVC Investments S. à r.l., a société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 139.416 ("Investments");
2. M. Antonio Tuñón Alvarez, né le 14 décembre, 1947, à Madrid, Espagne, dont l'adresse est Camino de la Zarzuela, 1- 28023 Madrid - Espagne;
3. M. Ole Steen Andersen, né le 2 août, 1946, à Odense, Danemark, dont l'adresse est Vaeldegaardsvej 73A, Gentofte, DK-2820, Danemark;
4. M. Didier Luc Marie Bellens, né le 9 juin, 1955, à Ixelles, Belgique, dont l'adresse est Avenue Louis Vercauteren 25, Auderghem, Bruxelles, 1160, Belgique;
5. M. Marcello Vittorio Bottoli, né le 5 janvier, 1962, à Milan, Italie, dont l'adresse est 102 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6EE, Royaume-Uni;
6. Mme Rose Marie Bravo, née le 13 janvier, 1951, à New York, Etats-Unis d'Amérique dont l'adresse est 116 Atlantic, East Moriches, New York, NY 11940, Etats-Unis d'Amérique;
7. M. Antony Burgmans, né le 13 février, 1947, à Rotterdam, Pays-Bas, dont l'adresse est Lange Vijverberg 12, The Hague, 2513 AC, Pays-Bas;
8. Mme Ariadna Colomer Cendros, née le 19 mars 1973, à Barcelone, Espagne, dont l'adresse est Urgell 240, 5B, 08036 Barcelone, Espagne;
9. Mme Marta Colomer Cendros, née le 29 juin, 1970, à Barcelone, Espagne, dont l'adresse est Urgell 240, 5B, 08036 Barcelone, Espagne;
10. M. Anthony Gorman Clinch, né le 9 septembre, 1947, in Bushey, Royaume-Uni, dont l'adresse est Marsham Villa, 6 Marsham Lane, Gerrards Cross, Bucks, SL9 8AG, Royaume-Uni;
11. M. Crispin Henry Lamert Davis, né le 19 mars, 1949, à Chislehurst, Royaume-Uni, dont l'adresse est 12 Selwood Place, London, SW7 3QQ, Royaume-Uni;
12. M. Rudiger W.A. De Becker, né le 2 septembre, 1946, à Brugge, Belgique, dont l'adresse est Zeedijk-Heist 213 / 91, B-9830 Knokke-Heist, Belgique;
13. M. Philippe Paul Pierre Gleize, né le 24 octobre, 1952, à Orange 84, France, dont l'adresse est Avenue de Rochettaz, 28, Pully, 1009, Suisse;
14. Mme Beate Monika Heraeus, née le 11 novembre, 1951, à Anderten, Hanovre, Allemagne, dont l'adresse est Wingertstrasse 70, Maintal, 63477, Allemagne;
15. Dr Horst Jürgen Heinrich Heraeus, né le 2 septembre, 1936, à Hanau, Allemagne, dont l'adresse est Wingertstrasse 70, Maintal, 63477, Allemagne;
16. M. Philippus Petrus Franciscus Clemens Houben, né le 9 juin, 1950, à Wisch, Pays-Bas, with address at Zuider Stationsweg 16, Bloemendaal, 2061 HE, Pays-Bas;
17. M. Timothy Alexander Howkins, né le 21 novembre, 1962, à Newcastle-Upon-Tyne, Royaume-Uni, dont l'adresse est Rabley Park, Packhorse Lane, Ridge, Potters Bar, Hertfordshire, EN6 3LX, Royaume-Uni;
18. M. Wilco Gustaaf Jiskoot, né le 2 juin, 1950, à Baarn, dont l'adresse est Jordaan 15, Laren (NH), 1251 PB, Pays-Bas;
19. M Simon Timothy Laffin né le 5 juin, 1959, à Croydon, Royaume-Uni, dont l'adresse est The Whins, Lawfords Hill Road, Worplesdon, Surrey, GU3 3QB, Royaume-Uni;
20. M. William Samuel Hugh Laidlaw, né le 3 juillet, 1956, à Londres, Royaume-Uni, dont l'adresse est Headington House, 52 Old High Street, Headington, Oxford, OX3 9HU, Royaume-Uni;

21. M. Santiago Ramirez Larrauri, né le 12 décembre, 1951, à Rioja, Espagne, dont l'adresse est Avda. Pio XII, 18 - vivienda 9, 28016 Madrid, Espagne;
22. M. Nathaniel Bernard Le Roux, né le 27 avril, 1957, à Edinburgh, Royaume-Uni, dont l'adresse est 26 John Street, London, WC1N 2BW, Royaume-Uni;
23. M. Wilhelmus Henricus Johannes Clemens Maria Oomens, né le 14 février, 1956, à Breda, Pays-Bas, dont l'adresse est Wilhelminaplein 4, Wassenaar, 2243 HE, Pays-Bas;
24. M. Leung Pak To, né le 7 octobre 1954, à Hong Kong, dont l'adresse est 1902 -3, Bank of America Tower, 12 Harcourt Road, Central, Hong Kong;
25. M. Timothy Charles Parker, né le 15 juin, 1955, à Aldershot, Royaume-Uni, dont l'adresse est Trotton Place, Trotton, West Sussex, GU31 5EN, Royaume-Uni;
26. M. Timo Veikko Peltola, né le 19 avril, 1946, à Lieto, Finlande, dont l'adresse est Bembölenie 26, Kauniainen, 2700, Finlande;
27. Sir Trevor Chinn, né le 24 juillet, 1935, à Londres, Royaume-Uni, dont l'adresse est Marble Arch Tower, 55 Bryanston Street, London, W1H 7AJ, Royaume-Uni;
28. M. Andrew Rankine Taylor, né le 8 février, 1955, à Bridge of Allan, Royaume-Uni, dont l'adresse est Highfield, 306 Barnsley Road, Sandal, Wakefield, West Yorks, WF2 6AX, Royaume-Uni;
29. M. Hendrik ten Hove, né le 28 juillet 1952, à Harderwijk, Pays-Bas, dont l'adresse est Belvédèrelaan 303, Zwolle, 8043 LX, Pays-Bas;
30. M. Max Jan Timmer, né le 9 février, 1967, à Leeuwarden, Pays-Bas, dont l'adresse est Oranjelaan 13, Oegstgeest, 2341 CA, Pays-Bas;
31. M. Willem Troost, né le 14 avril 1941, à Rotterdam, Pays-Bas, dont l'adresse est Jan Tooropstraat 81, Oud Beyerland, 3262 TG, Pays-Bas;
32. Mme Domitille Marie Renée Van de Walle, née le 24 juin, 1960, à Neuilly-Sur-Seine, Paris, France, dont l'adresse est 65 Rose Square, Fulham Road, Londres, SW3 6RS, Royaume-Uni;
33. M. Robert Frederik van den Bergh, né le 10 avril, 1950, à 's-Gravenhage, Pays-Bas, dont l'adresse est Lindelaan 57, Bussum, 1405 AH, Pays-Bas;
34. M. Johan Hendrik van Heyningen Nanninga, né le 18 juin, 1946, à Haarlem, Pays-Bas, dont l'adresse est Lauriergaarde 33A, Bruxelles, 1150, Belgique;
35. M. Pol J.A. Vanderhaeghen, né le 7 septembre, 1947, à Kortrijk, Belgique, dont l'adresse est Lagen Heirweg 8, Laarne, 9270, Belgique;
36. M. Arne Vraalsen, né le 23 avril, 1962, à Beijing, Chine, dont l'adresse est Christianholms Parallevej 15, Klampenborg, 2930, Danemark;
37. M. Karel Vuursteen, né le 25 juillet, 1941, à Arnhem, Pays-Bas, dont l'adresse est Dorpsstraat 36, Loenen Aan De Vecht, 3632 AT, Pays-Bas;
38. M. Bjarne Wind, né le 3 juillet, 1948, in Frederiksberg, Danemark, dont l'adresse est Sagenstrasse 23, Walchwill 6318, Suisse;
39. 2-gather GmbH, constituée le 10 mai, 2001, ayant son siège social à Koogstraat 10, Noderfriedrichskoog, D-25870, Allemagne, enregistrée sous le numéro HRB 1750;
40. Amelianne Holdings Limited, constituée le 14 mars, 2006, ayant son siège social à Level 3, 280 Parnell Road, Parnell, Auckland, New Zealand enregistrée auprès du New Zealand Companies Office sous le numéro 1788000;
41. Ayot Nominees Limited, constituée le 20 juin, 2008, ayant son siège social à Ayot Montfitchet, Ayot St. Peter, Welwyn, Herts, AL6 9BH, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 6625610;
42. Bollenbach Investments LP, constituée le 28 janvier, 2005, ayant son siège social à 10170 Cielo Drive, Beverly Hills, California, 90210, Etats-Unis d'Amérique;
43. Cartridge Holdings Limited, constituée le 23 février, 2004, ayant son siège social à GTS Corporate Services Limited, GTS Chambers, PO Box 3471, Road Town, Tortola, îles Vierges Britanniques enregistrée auprès du the Registrar of Companies of the British Virgin Islands sous le numéro 582995;
44. CDL Strategy, constituée le 1<sup>er</sup> avril, 1994, ayant son siège social à 133 Terrurse Steenweg, 1160, Belgique, enregistrée auprès du the Rechtspersonenregister sous le numéro 0452.354.253;
45. Koramic Finance Company NV, constituée le 28 août, 1989, ayant son siège social à Ter Bede Business Center, Kapel ter Bede 84, Kortrijk, 8500, Belgique, enregistrée auprès du Rechtspersonenregister sous le numéro 0438.220.264;
46. Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust, constituée le 25 septembre, 1998, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey;
47. Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Horizon Investment Trust, constituée le 25 septembre, 1998, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey;

48. Private Pension - Anthony Gorman Clinch, constituée le 21 juillet, 2008, ayant son siège social à Ground Floor, Dolphyn Court, 10-11 Great Turnstile, Londres, WC1V 7J4, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Her Majesty's Revenue & Customs sous le numéro PSTR 0060568IRC;

49. Reggeborgh Invest B.V., constituée le 10 avril, 2000, ayant son siège social à Reggesingel 10, Rijssen, BA 7461, Pays-Bas, enregistrée auprès du Kamer van Koophandel sous le numéro 08088092;

50. Stichting Familefonds Van Ogtrop, constituée le 13 février, 2003, ayant son siège social à Keirersgracht 532, Amsterdam, 1017 EK, Pays-Bas, enregistrée auprès du Kamer van Koophandel sous le numéro 32095596;

51. Weirsøe-Invest ApS, constituée le 1<sup>er</sup> avril, 2003, ayant son siège social à St. Kongensgade 118, 2.th., Copenhague, DK-1264, Danemark, enregistrée auprès du Erhvervs-Og Selskabsstyrelsen sous le numéro CVR-Nr 27096751;

52. CVC Capital Partners Advisory Company Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey, enregistrée auprès du the Jersey Financial Services Commission under number 84400,

tous ici représentés en vertu des procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées et signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte et vont être soumises en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme Indiqué ci-dessus ont requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société en commandite par actions que les parties déclarent constituer entre elles:

### **Chapitre I<sup>er</sup> .- Forme, Raison sociale, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Raison sociale.** Il est formé par les présentes entre l'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires une société en commandite par actions (la «Société») qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents Statuts.

La Société adopte la raison sociale «CVC Investments Europe V Associates S.C.A.».

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Gérant Commandité. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II.- Capital, Actions

**Art. 5. Capital social, Capital autorisé.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 373.750 divisé en 37.375.000 actions comme suit:

- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe A;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe B;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe C;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe D;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe E;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe F;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe G;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe H;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe I;
- 3.687.500 Actions Ordinaires de Classe J; et
- 500.000 Actions de Commandité,

ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et toutes entièrement libérées.

5.2 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à EUR 131.200 divisé en 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe A, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe B, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe C, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe D, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe E, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe F, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe G, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe H, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe I, 1.312.000 Actions Ordinaires de Classe J, avec une valeur nominale de un centime d'Euro (EUR 0,01) par Action (dénommées les «Actions Autorisées»).

5.3 Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de la publication des statuts au Mémorial C, d'augmenter en une ou plusieurs fois par tranches le capital social, à l'intérieur des limites du capital autorisé.

5.4 De telles réalisations d'augmentation du capital sont souscrites et émises aux conditions fixées par le Gérant Commandité, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées à souscrire et émettre, tels que la détermination de la période durant laquelle les actions seront souscrites et émises ainsi que le montant de ces actions à souscrire et émettre, si les actions autorisées sont souscrites au pair ou avec une prime d'émission, le montant de la libération des nouvelles Actions Autorisées souscrites au pair ou avec une prime d'émission, dans quelle mesure la libération des nouvelles Actions Autorisées souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire et comment les Actions Autorisées nouvellement émises seront réparties entre les Actionnaires, étant entendu que toute nouvelle Action Autorisée devra être entièrement libérée.

5.5 Le Gérant Commandité est autorisé à émettre des Actions Autorisées supplémentaires pendant la période visée ci-dessus sans que les Actionnaires existants aient un droit de souscription préférentiel.

5.6 Le Gérant Commandité peut déléguer tout directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des Actions Autorisées représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le Gérant Commandité aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

**Art. 6. Droits de distribution.**

6.1 Les profits non-consolidés et audités d'un exercice social, après déduction des frais opérationnels, charges et dépréciations constitue le bénéfice net de la Société par rapport à cette période.

6.2 Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice ainsi déterminé qui seront alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire au moment où la réserve légale sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

6.3 Dans la mesure où des fonds susceptibles d'être distribués sont à la disposition de la Société (après déduction faite des frais y relatifs), dans les limites tracées par la loi et conformément aux présents Statuts, les Actionnaires acceptent que la Société distribuera les profits distribuables comme suit s'il a été décidé de distribuer des dividendes:

6.3.1 premièrement et exclusivement aux détenteurs d'Actions de Première Classe un montant allant jusqu'à zéro cinq pour cent (0,5%) de la Valeur Nominale des Actions de Première Classe pour l'année comptable entière payable au prorata du temps écoulé; ensuite

6.3.2 à la condition que tous les Actionnaires Commanditaires détiennent au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Bénéfice Légalement Distribuable sera alloué aux détenteurs des Actions de Dernière Classe.

Dans l'hypothèse où au moment d'une déclaration de dividende tous les Actionnaires Commanditaires ne détiendraient pas au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Profit Légalement Distribuable sera alloué au pro rata des détenteurs de toutes les Actions, sans prendre en compte à quelle classe les Actions appartiennent.

6.4 Le Gérant Commandité pourra prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires conformément à la Loi.

**Art. 7. Forme des Actions.** Les Actions sont et resteront nominatives.

La Société maintiendra un registre d'Actions à son siège social.

**Art. 8. Rachat d'Actions.**

8.1 La Société peut racheter ses Actions en conformité avec la Loi et ses Statuts.

8.2 De plus, sous réserve des dispositions légales luxembourgeoise applicables, le Gérant Commandité pourra, et les détenteurs des Actions de Dernière Classe pourront demander au Gérant Commandité de décider de racheter l'intégralité des Actions de Dernière Classe à tout moment en envoyant un avis aux détenteurs des Actions de Dernière Classe ou au Gérant Commandité, le cas échéant, en précisant le nombre d'Actions de Dernière Classe devant être rachetées et la date à laquelle le rachat devra avoir lieu (la «Date de Rachat»). Chaque Action de Dernière Classe rachetée en conformité avec cet article 8.2 donne droit à son détenteur à une portion proratisée du Prix de Rachat. Afin d'éviter toute confusion, le consentement du Gérant Commandité est requis pour le rachat des Actions de Dernière Classe.

8.3 Le rachat des Actions de Dernière Classe ne peut avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous du capital social souscrit additionné aux réserves ne pouvant être distribuées selon la loi ou les Statuts. Le rachat ne peut donc avoir lieu uniquement en utilisant les sommes provenant de profits, d'une émission de nouvelles actions ou des sommes créées sur des réserves disponibles tel que le compte de prime d'émission, s'il en existe un, en conformité avec les articles 49-8 et 72-1 de la Loi.

8.4 Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le Gérant Commandité prendra toutes les mesures nécessaires, notamment mais ne se limitant pas uniquement à convoquer une Assemblée Générale afin de réduire le capital social par l'annulation des Actions de Dernière Classe ayant été rachetées.

**Art. 9. Rachat d'Actions pour faute.**

9.1 Cet article 9 vient à s'appliquer dans le cas où il y aurait un changement d'Actionnaire Ultime de tout Actionnaire Commanditaire en violation de ses/leurs obligations selon tout contrat conclu de temps à autres par les Actionnaires Commanditaires et le Gérant Commandité, agissant pour le compte de la Société (la «Faute»).

9.2 Dans le cas d'une Faute, le Gérant Commandité peut à tout moment envoyer un avis écrit (l'«Avis de Défaut») à l'Actionnaire Commanditaire (l'«Actionnaire Commanditaire en Faute») et l'associé personne physique de l'Actionnaire Commanditaire afin d'informer l'Actionnaire Commanditaire en Faute que la Société va racheter quelques-unes ou toutes ses actions (les «Actions en Faute») pour Faute en conformité avec les articles 49-8 et 72-1 de la Loi et sans distinction quant à la Classe d'Actions détenue par l'Actionnaire Commanditaire en Faute.

9.3 Le prix pour chacune des Actions en Faute (le «Prix de Rachat pour Faute») sera fonction de la valeur comptable de la Société, cette valeur comptable étant calculée par un réviseur indépendant nommé par le Gérant Commandité (le «Réviseur du Rachat») sur base des derniers comptes annuels publiés ou en l'absence de comptes sur base de la valeur nominale des actions.

9.4 Tous les frais liés à la mise en application des droits du Gérant Commandité dans cet article 9, en particulier les honoraires du Réviseur du Rachat, seront supportés conjointement par l'Actionnaire Commanditaire et l'actionnaire de l'Actionnaire Commanditaire (les «Frais Associés»).

9.5 L'avis de Défaut contiendra les informations suivantes:

- a. Une description de la Faute;
- b. Un rapport d'évaluation préparé par le Réviseur du Rachat et le Prix de Rachat pour Faute;
- c. Les Frais Associés devant être apportés en déduction du Prix de Rachat pour Faute (le «Prix de Rachat pour Faute Net»); et
- d. La date de rachat.

9.6 Le règlement du Prix de Rachat pour Faute Net à l'Actionnaire en Faute se fera de la façon convenue entre le Gérant Commandité et l'Actionnaire en Faute et à défaut d'accord, par chèque à la dernière adresse connue de l'Actionnaire en Faute.

**Art. 10. Transfert d'Actions.**

10.1 Restrictions au Transfert

10.1.1 Chaque Actionnaire consent de ne pas vendre, céder ou transférer aucune de ses Actions autrement que en conformité avec cet article 10 et, avec l'accord du Gérant Commandité.

10.1.2 Le consentement du Gérant Commandité ne peut pas être injustement retenu si le transfert doit être fait à des Membres de la Famille ou à un (des) Affilié(s) des Actionnaires (ci-après un «Cessionnaire Autorisé»).

10.1.3 Sous réserve de l'article 10.1.2, un Actionnaire désirant transférer tout ou partie de ses Actions doit demander son accord au Gérant Commandité par écrit et fournir les informations relatives à la cession projetée et au cessionnaire projeté telles que peut raisonnablement exiger le Gérant Commandité.

#### 10.2 Transferts à des Affiliés

10.2.1 Après avoir informé par écrit le Gérant Commandité, une vente et une cession ou un transfert par un Actionnaire (l'«Actionnaire Cédant») de ses Actions à son Cessionnaire Autorisé sera approuvé par le Gérant Commandité sous les conditions suivantes:

(a) l'Actionnaire Cédant reste conjointement et solidairement responsable avec le Cessionnaire Autorisé pour toutes obligations de l'Actionnaire Cédant en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions; l'Actionnaire Cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement à la Société et le Gérant Commandité (si applicable), dans une forme satisfaisant le Gérant Commandité, l'exécution ponctuelle par le Cessionnaire Autorisé de toutes obligations restantes du Cessionnaire Autorisé en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions (peu importe que ces obligations aient été souscrites par l'Actionnaire Cédant ou encourues par le Cessionnaire Autorisé), et il tiendra quitte et indemne la Société et le Gérant Commandité (si applicable), sous réserve des dispositions légales applicables,

(b) au cas où le Cessionnaire Autorisé cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant; le Cessionnaire Autorisé revendra, recédera ou retransférera ces Actions à l'Actionnaire Cédant, endéans les trente jours qui suivent la date à laquelle il cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant, aux mêmes conditions telles que définies dans cet article, et

(c) le Cessionnaire Autorisé assume toutes les obligations de l'Actionnaire Cédant restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur pour et porteur d'Actions.

### Chapitre III.- Gestion et Conseil de Surveillance

#### Art. 11. Gestion.

11.1 La Société sera gérée par le Gérant Commandité, en sa qualité d'unique associé commandité de la Société.

11.2 La Société sera dissoute pour cause de renvoi du Gérant Commandité.

11.3 Les Actionnaires Commanditaires ne participeront pas à la gestion de la Société et ne pourront pas y intervenir.

**Art. 12. Pouvoirs du Gérant Commandité.** Le Gérant Commandité a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Gérant Commandité.

**Art. 13. Responsabilité du Gérant Commandité et des Actionnaires.** Le Gérant Commandité est solidairement responsable avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales ou d'une autre façon et ils sont tenus à l'égard de la Société uniquement à hauteur de la valeur nominale et de la prime d'émission (s'il en existe une) payées pour chaque Action qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 14. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature unique du Gérant Commandité, agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant Commandité.

**Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant Commandité.** En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

Dans ce cas le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, Actionnaires ou non, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires.

Les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des Actionnaires dans un délai de quinze jours à partir de leur nomination et dans les formes prévues par l'article 22 des présents Statuts.

Les devoirs des administrateurs consisteront à accomplir des actes urgents et de simple administration jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires se réunisse et nomme un ou plusieurs nouveaux Gérant(s) Commandité(s).

**Art. 16. Conseil de Surveillance.** Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, seront contrôlés par un Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres, Actionnaires ou non.

Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tel que défini à l'article 62 de la Loi.

En outre, le Conseil de Surveillance conseillera le Gérant Commandité sur les affaires que le Gérant Commandité lui soumettra.

Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance ne seront pas rémunérés pour leurs fonctions dans le Conseil de Surveillance.

**Art. 17. Election.** Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par les Actionnaires sur une liste de cinq (5) candidats présentée par le Gérant Commandité. Les Actionnaires détermineront leur nombre, pour une période ne

dépassant pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par les Actionnaires.

Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance tomberait en-dessous de trois, le Gérant Commandité convoquera immédiatement une assemblée des Actionnaires afin de pourvoir au remplacement.

Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions du Conseil, les autres membres peuvent choisir une personne parmi les Actionnaires afin de les remplacer provisoirement jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions.

**Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance.** Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira à Luxembourg sur la convocation du président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux membres le demandent.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres un autre membre du Conseil pour présider la réunion.

Un Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera adressé par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée à tous les membres au moins cinq jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée un autre membre comme son mandataire.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par la majorité des membres est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu. Toute décision prise par une majorité des membres stipulant qu'il existe une situation d'urgence, sera définitive et souveraine à cet égard.

#### Chapitre IV.- Assemblée générale des actionnaires

**Art. 19. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des Actionnaires, régulièrement constituée, représente l'ensemble des Actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 12 et de tous les autres pouvoirs réservés au Gérant Commandité d'après les présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu qu'une décision ne pourra être valablement adoptée par l'assemblée générale sans l'accord du Gérant Commandité en conformité avec l'Article 111 de la Loi.

**Art. 20. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le dernier mardi de mai de chaque année.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 21. Autres assemblées générales.** Le Gérant Commandité ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires.

De telles assemblées doivent être convoquées si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

**Art. 22. Convocation des assemblées générales.** Les Actionnaires sont convoqués par une convocation du Gérant Commandité (à la fois lorsque l'assemblée a été convoquée sur demande du Gérant Commandité ou des Actionnaires Commanditaires) indiquant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyée au moins 8 jours avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre d'actionnaires.

L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire devra également, si nécessaire, décrire toutes les modifications proposées aux Statuts et, le cas échéant, contenir le texte des modifications affectant l'objet social ou la forme de la Société.

Les Actionnaires recevront toutes les informations en relation avec les affaires décrites dans l'ordre du jour.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

**Art. 23. Présence - Représentation.** Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout Actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée un mandataire, lequel peut ne pas être Actionnaire.

Toute société ou autre personne juridique qui est Actionnaire peut donner procuration sous la signature d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée toute personne qu'elle estime apte pour agir comme son représentant lors d'une assemblée générale, à condition de fournir toute preuve de pouvoir que le Gérant Commandité pourrait exiger.

Le Gérant Commandité peut arrêter la forme des procurations et il peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'Actions, les donateurs de gages et les bénéficiaires de gages d'Actions peuvent seulement désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale.

**Art. 24. Déroulement.** L'assemblée générale des Actionnaires est présidée par le Gérant Commandité ou par toute personne désignée par le Gérant Commandité.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un scrutateur parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Ensemble, ces personnes forment le conseil de l'assemblée générale des Actionnaires.

**Art. 25. Ajournement.** Le Gérant Commandité peut sur-le-champ reporter toute assemblée générale des Actionnaires de quatre semaines. Il est tenu de la reporter si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social de la Société le requièrent.

Toute résolution adoptée préalablement à cet ajournement est automatiquement annulée.

L'assemblée générale des Actionnaires reportée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et procurations déposées en bonne et due forme pour la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**Art. 26. Vote.** Une liste des présences, indiquant les noms des Actionnaires et le nombre d'Actions pour lesquelles le vote est émis, est signée par chacun des Actionnaires ou par leur mandataire préalablement au commencement de la tenue de l'assemblée.

L'assemblée générale des Actionnaires ne peut délibérer et voter que sur les points compris dans l'ordre du jour.

Chaque part donne droit à une voix.

Le vote est effectué par levée des mains ou par appel tournant, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires décide par une majorité simple d'adopter une autre méthode de scrutage.

Sauf disposition contraire prévue par la loi ou par les présents Statuts, les résolutions d'une assemblée générale des Actionnaires dûment convoquée sont adoptées à la majorité simple des personnes présentes et votant, étant entendu que toute résolution ne sera valablement adoptée qu'avec l'accord du Gérant Commandité.

Lorsqu'une résolution est susceptible d'affecter les droits d'une catégorie d'Actions, les détenteurs de la catégorie d'Actions concernée émettront leur voix dans une assemblée distincte.

**Art. 27. Modification des présents statuts.** Pour toute assemblée générale des Actionnaires convoquée ou reconvoquée en conformité avec la loi afin de modifier les Statuts de la Société, y compris la clause relative à l'objet social, ou afin de délibérer sur des questions pour lesquelles la Loi renvoie aux conditions énumérées par la Loi pour la modification des Statuts, au moins la moitié des Actions émises devront être présentes. L'assemblée ne peut valablement délibérer que si l'ordre du jour indique les modifications statutaires prévues et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième assemblée peut être convoquée au moyen de convocations écrites, conformément aux Statuts et à la Loi. Chaque convocation reprend l'ordre du jour et indique la date et le résultat de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la part du capital social représentée.

Les résolutions doivent être adoptées, dans les deux assemblées, par au moins deux tiers des voix des Actionnaires présents ou représentés, étant entendu qu'aucune résolution ne peut être valablement adoptée si elle n'est pas approuvée par le Gérant Commandité.

**Art. 28. Résolutions.** Le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur signent les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Gérant Commandité signe les copies et extraits des résolutions devant être produites dans une procédure judiciaire ou de toute autre manière.

## Chapitre V.- Exercice social

**Art. 29. Exercice social.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 30. Adoption des comptes annuels.** A la fin de l'exercice social et aussitôt que cela peut raisonnablement se faire, le Gérant Commandité remet aux Actionnaires une copie des comptes annuels relatifs à l'année sociale précédente et revus par le réviseur et établis conformément aux dispositions de la Loi.

Ces comptes annuels sont soumis pour adoption à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires examine et, le cas échéant, adopte les comptes annuels.

#### Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation, Dédommagement

**Art. 31. Dissolution, Liquidation.** Sous réserve d'une proposition par le Gérant Commandité, la Société peut être dissoute par une décision des Actionnaires votée sous les mêmes conditions de présence et de majorité que pour la modification des présents Statuts à moins que la Loi n'en dispose autrement.

Le Gérant Commandité doit soumettre la liquidation de la Société à l'assemblée générale des Actionnaires lorsque tous les investissements de la Société ont été cédés ou liquidés.

Au cas où la Société est dissoute, la liquidation est effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des individus ou des entités juridiques) nommées par les Actionnaires qui détermineront leurs attributions et leur rémunération.

Suite au paiement de toutes les dettes de et de tous les droits contre la Société ainsi que des dépenses de la liquidation, les avoirs nets seront distribués en application de l'article 6.3. aux détenteurs des Actions.

#### Chapitre VII.- Loi applicable

**Art. 32. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Chapitre VIII.- Définitions

**Art. 33. Définitions.** Dans les présents Statuts, les termes qui suivent ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous:

**Actions:** désigne les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, les Actions Ordinaires de Classe D, les Actions Ordinaires de Classe E, les Actions Ordinaires de Classe F, les Actions Ordinaires de Classe G, les Actions Ordinaires de Classe H, les Actions Ordinaires de Classe I, les Actions Ordinaires de Classe J et les Actions de Commandité dans la Société.

**Actions de Première Classe:** désigne à un moment déterminé, les classe(s) d'Actions toujours émises, autres que les Actions de Dernière Classe.

**Actions de Dernière Classe:** désigne la dernière classe d'Actions d'Actionnaire Commanditaire toujours émises à un moment donné, selon l'ordre alphabétique.

**Actions de Commandité:** désigne les actions entraînant la responsabilité illimitée du souscripteur, souscrites par l'Actionnaire Commandité.

**Affiliés:** désigne, lorsque utilisé en rapport avec une personne déterminée, toute personne qui directement ou indirectement par un ou plusieurs intermédiaires contrôle ou est contrôlée par ou fait l'objet d'un contrôle commun avec la personne déterminée ou plusieurs Actionnaires; pour les besoins de cette définition, une personne est réputée contrôler une entité dont il ou elle est le bénéficiaire économique de 100% des actions émises avec droit de vote.

**Actionnaires:** désigne tout détenteur d'Actions Ordinaires de Classe A, d'Actions Ordinaires de Classe B, d'Actions Ordinaires de Classe C, d'Actions Ordinaires de Classe D, d'Actions Ordinaires de Classe E, d'Actions Ordinaires de Classe F, d'Actions Ordinaires de Classe G, d'Actions Ordinaires de Classe H, d'Actions Ordinaires de Classe I, d'Actions Ordinaires de Classe J et des Actions de Commandité dans la Société.

**Actionnaire Commandité:** désigne CVC Investments S.à r.l.

**Actionnaires Commanditaires:** désigne les Actionnaires de la Société détenant soit des Actions Ordinaires de Classe A, soit des Actions Ordinaires de Classe B, soit des Actions Ordinaires de Classe C, soit des Actions Ordinaires de Classe D, soit des Actions Ordinaires de Classe E, soit des Actions Ordinaires de Classe F, soit des Actions Ordinaires de Classe G, soit des Actions Ordinaires de Classe H, soit des Actions Ordinaires de Classe I, soit des Actions Ordinaires de Classe J.

**Actionnaire Ultime:** désigne le bénéficiaire économique ultime de tout Actionnaire Commanditaire.

**Comptes Intérimaires:** désigne les comptes intérimaires, le compte de profit et de pertes ainsi que les annexes jointes de la Société.

**Comité de Surveillance:** désigne le conseil comprenant au moins trois commissaires responsables de la surveillance de la gestion de la Société.

**Gérant Commandité:** désigne CVC Investment S.à r.l., l'entité détenant les Actions de Commandité (ou tout cessionnaire).

**Jour Ouvrable:** désigne tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou jour auquel les banques situées au Luxembourg ou à Londres ont le droit ou l'obligation de fermer.

**Loi :** désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Membre de la Famille:** signifie, en relation avec un Actionnaire, l'époux/l'épouse, les enfants et les petits-enfants d'un tel Actionnaire.



132318

Ayot Nominees Limited . . . . .	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000
Bollenbach Investments LP . . . . .	32.500	32.500	32.500	32.500	32.500	32.500
Cartridge Holdings Limited . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
CDL Strategy . . . . .	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
Koramic Finance Company NV . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
Trustees of the Horizon Investment Trust . .	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
Private Pension - Anthony Gorman Clinch . .	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
Reggeborgh Invest B.V. . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
Stichting Familiefonds Van Ogtrop . . . . .	150.000	150.000	150.000	150.000	150.000	150.000
Weirsoe-Invest ApS . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
CVC Capital Partners Advisory Company Limited . . . . .	155.000	155.000	155.000	155.000	155.000	155.000
CVC Investments S.à r.l. . . . .	500.000 Actions Illimitées					
Total A-J Shares . . . . .	3.687.500	3.687.500	3.687.500	3.687.500	3.687.500	3.687.500
	500.000 Actions Illimitées					

Souscripteur (Prénommé)	Nombre D'Actions par Classe:				Capital Social (Euro)	%
	G	H	I	J		
Antonio Tuñon Alvarez . . . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
Ole Steen Anderson . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Didier Luc Marie Bellens . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Marcello Vittorio Bottoli . . . . .	75.000	75.000	75.000	75.000	7.500,00	2,01
Rose Marie Bravo . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34
Antony Burgmans . . . . .	40.000	40.000	40.000	40.000	4.000,00	1,07
Ariadna Colomer Cendros . . . . .	15.000	15.000	15.000	15.000	1.500,00	0,40
Marta Colomer Cendros . . . . .	15.000	15.000	15.000	15.000	1.500,00	0,40
Anthony Gorman Clinch . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Crispin Henry Lamert Davis . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Rudiger W.A. De Becker . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34
Philippe Paul Pierre Gleize . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Beate Monika Heraeus . . . . .	25.000	25.000	25.000	25.000	2.500,00	0,67
Horst Jürgen Heinrich Heraeus . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34
Philippus Petrus Franciscus Clemens Houben . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
Timothy Alexander Howkins . . . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
Wilco Jiskoot . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34
Simon Timothy Laffin . . . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
William Samuel Hugh Laidlaw . . . . .	40.000	40.000	40.000	40.000	4.000,00	1,07
Santiago Ramirez Larrauri . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Nathaniel Bernard Le Roux . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Wilhelmus Henricus Johannes Clemens Maria Oomens . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Leung Pak To . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Timothy Charles Parker . . . . .	30.000	30.000	30.000	30.000	3.000,00	0,80
Timo Veikko Peltola . . . . .	25.000	25.000	25.000	25.000	2.500,00	0,67
Sir Trevor Chinn . . . . .	25.000	25.000	25.000	25.000	2.500,00	0,67
Andrew Rankine Taylor . . . . .	35.000	35.000	35.000	35.000	3.500,00	0,94
Hendrik ten Hove . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34
Max Jan Timmer . . . . .	30.000	30.000	30.000	30.000	3.000,00	0,80
Willem Troost . . . . .	65.000	65.000	65.000	65.000	6.500,00	1,74
Domitille Marie Renée Noel Van de Walle . . . .	30.000	30.000	30.000	30.000	3.000,00	0,80
Robert Frederik van den Bergli . . . . .	50.000	50.000	50.000	50.000	5.000,00	1,34

	132319					
Johan Hendrik van Heyningen Nanninga . . . . .	70.000	70.000	70.000	70.000	7.000,00	1,87
Pol J.A. Vanderhaeghen . . . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
Arne Vraalsen . . . . .	40.000	40.000	40.000	40.000	4.000,00	1,07
Karel Vuursteen . . . . .	25.000	25.000	25.000	25.000	2.500,00	0,67
Bjarne Wind . . . . .	30.000	30.000	30.000	30.000	3.000,00	0,80
2-gather GmbH . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Amelianne Holdings Limited . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
Ayot Nominees Limited . . . . .	40.000	40.000	40.000	40.000	4.000,00	1,07
Bollenbach Investments LP . . . . .	32.500	32.500	32.500	32.500	3.250,00	0,87
Cartridge Holdings Limited . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000,00	5,35
CDL Strategy . . . . .	75.000	75.000	75.000	75.000	7.500,00	2,01
Koramic Finance Company NV . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000,00	5,35
Mourant & Co. Trustees Limited as Trustees of the Helle Trust . . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000,00	5,35
Trustees of the Horizon Investment Trust . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000,00	5,35
Private Pension - Anthony Gorman Clinch . . . .	20.000	20.000	20.000	20.000	2.000,00	0,54
Reggeborgh Invest B.V. . . . .	200.000	200.000	200.000	200.000	20.000,00	5,35
Stichting Familiefonds Van Ogtrop . . . . .	150.000	150.000	150.000	150.000	15.000,00	4,01
Weirsoe-Invest ApS . . . . .	100.000	100.000	100.000	100.000	10.000,00	2,68
CVC Capital Partners Advisory Company Limited . . . . .	155.000	155.000	155.000	155.000	15.500,00	4,15
CVC Investments S.à r.l. . . . .	500.000 Actions Illimitées				5.000	1,34
Total A-J Shares . . . . .	3.687.500	6.687.500	3.687.500	3.687.500	373.750	100,00
	500.000 Actions Illimitées					

Toutes ces Actions ont été libérées à hauteur de 100% (100 pourcents) de sorte que le capital social émis et souscrit de la Société de EUR 373.750 est maintenant à la libre disposition de la Société. La preuve de l'existence de cet apport a été rapportée au notaire soussigné.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents euros (EUR 1.800), vu les apports exempts d'impôts ainsi que ceux soumis au droit d'apport.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié le respect des conditions énumérées à l'article 26 de la loi relative aux sociétés commerciales et il déclare expressément que ces conditions sont remplies.

#### *Disposition provisoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants précités, représentant la totalité du capital social et se considérant comme étant valablement convoqués, déclarent se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

Le nombre des membres du Conseil de Surveillance est fixé à 4.

Sont nommés membres du Conseil de Surveillance:

1. Michael David Cook Smith, né le 16 janvier 1953 à Leeds (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

2. Alexander Donald Mackenzie, né le 4 mars 1957 à Lasswade (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

3. Louis Rudolph Jules Ridder van Rappard, né le 27 septembre 1960 à Curaçao (Antilles néerlandaises), demeurant professionnellement au 166, Chaussée de la Hulpe, 1170 Bruxelles, Belgique; et

4. Iain Michael Parham, né le 12 septembre 1957 à Brentwood (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 111, Strand, London WC2R 0AG, Royaume-Uni.

Leur mandat expire lors de l'assemblée générale des Actionnaires approuvant les comptes annuels de l'année 2013.

#### *Deuxième résolution*

Le siège social de la Société est établi au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Le Gérant Commandité est autorisé à déplacer le siège de la Société à l'intérieur de la commune dans laquelle la Société a son siège social.

*Langue prédominante*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues au notaire par leurs nom de famille, prénom, état civil et domicile, celles-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Brero et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 15 octobre 2008, LAC/2008/41883. — Reçu mille huit cent soixante-huit euros soixante-quinze cents (EUR 0,5% = 1.868,75).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008138672/5770/1309.

(080162629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Pinas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.014.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138925/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07881. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Mars Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.320.000,00.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 73.370.

Le bilan du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4/11/08.

*Pour Mars Finance S.à r.l.*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008138923/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08788. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Pinas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.014.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138927/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07883. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**NCP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 126.023.

L'adresse de l'associé Bluebell Ventures Limited, enregistré au registre du commerce de l'île de Man sous le numéro 119049C, se trouve à Aston House, Peel Road 19, Douglas, Isle of Man IM1 4LS (Royaume-Uni).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NCP S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138894/1649/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00547. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Cotinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.560.

*Extrait des résolutions*

*prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes de la société Mazars SA, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'année 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Louis Blanc de sa fonction d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de nommer, en qualité d'Administrateur avec pouvoir de signature conjoint de deux administrateurs, Monsieur Paul BOBAN, né à Saint-Amé (France), le 8 août 1956 et demeurant à 57160 Rozerieulles (France), 20, Clos du Prieuré.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'année 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Julien RUGGIERI, Administrateur
- Monsieur Paul BOBAN, Administrateur
- Monsieur Jacques RECKINGER, Administrateur.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138728/657/31.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02570. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080163112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**FLUX, Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.674.

---

**STATUTS**

L'an deux mille huit, le vingt octobre.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Florence Bastin, expert-comptable, demeurant 14, rue d'Arlon, L-7412 Bour.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'activité professionnelle d'expert-comptable ainsi que l'exécution de toutes expertises fiscales, économiques et financières, de formations et de conseils d'organisation, la prestation de tous services de domiciliation, ainsi que toutes autres activités y compris toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession d'expert-comptable tel que réglementée et toutes autres opérations susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut s'intéresser, par quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, en abrégé FLUX.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

**B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) divisé en cent (100) parts sociales, chacune d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- €).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**C. Gérance**

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la seule signature d'un gérant.

**Art. 13.** Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemniserà tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

**Art. 17.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et Libération*

Madame Florence Bastin, prénommée, a souscrit cent (100) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué environ à 1.200,- €.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.
2. Madame Florence Bastin, expert-comptable, née à Haine-Saint-Paul (Belgique), le 2 juillet 1975, demeurant 14, rue d'Arlon, L-7412 Bour, est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Bastin, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2008, LAC/2008/42860. — Reçu à 0,5%: soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008138658/212/151.

(080162865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

#### **Helyos Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.656.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le treize octobre.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. LEGACY S.A. ayant son siège social à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon, immatriculée au RC Luxembourg B 140.859, ici représentée par Mademoiselle Isabelle DESCHUYTTER, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 30 avril 2008,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2. FGA (Luxembourg) S.A. avec siège social à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, immatriculée au RC Luxembourg B 61.096,

ici représentée par Mademoiselle Isabelle DESCHUYTTER, prénommée, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 30 avril 2008,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de  
HELYOS PARTNERS S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Mamer.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations. Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

**Art. 4.** Le capital social de la société est fixé à trente-neuf mille euro (39.000.-euro) représenté par mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de vingt-six euros (26 - euro) chacune.

**Art. 5.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

**Art. 6.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

**Art. 7.** Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basée sur la valeur vénale des actions sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs ou celle de l'administrateur-délégué.

**Art. 10.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

**Art. 11.** Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois de mars à 16 heures, et pour la première fois en deux mille neuf. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription*

Les actions ont été souscrites comme suit:

	actions
- FGA (Luxembourg) S.A., prénommée, .....	3
- LEGACY S.A., prénommée, .....	1497
Total: mille cinq cents .....	1.500

Toutes les actions ainsi souscrites ont été partiellement libérées à concurrence de 51,28% par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-mille euros (20.000.- euro) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille huit. La première assemblée générale se tiendra en deux mille neuf.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500.-euros).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Juan José SALAMANCA MAROTO, administrateur de sociétés, demeurant à F- 01210 Ferney Voltaire, 8, rue de Gex.

- Monsieur Marcelino GARCIA MORALES, administrateur de sociétés, demeurant à E-19171 Cabanillas del Campo, 32 Luis Vives,

- Monsieur Emmanuel FOURNIER, administrateur de sociétés, demeurant à L-1230 Luxembourg, 13, rue Jean Bertels.

3. Est nommé administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration pour une durée de six ans: Monsieur Emmanuel FOURNIER, prénommé.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans: Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A avec siège social à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, numéro B 70.909.

5. Le siège social est fixé à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Deschuytter, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2008. Relation: EAC/2008/12984. — Reçu cent quatre-vingt-quinze euros 39000 à 0,5% = 195.-.

Le Receveur (signé): Mme BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mé-morial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008138207/203/127.

(080162491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Monroe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.420.

*Extrait des résolutions*

*prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes de la société Mazars SA, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'année 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Louis Blanc de sa fonction d'Administrateur-Président de la Société avec effet immédiat.

Elle prend acte également de la démission de la Société BTP TRANSACTIONS.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de nommer, en qualité d'Administrateurs avec pouvoir de signature conjoint de deux administrateurs, Messieurs Michel Raffoul, né le 9 novembre 1951 à Accra (Ghana) et demeurant au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg et Jacques Reckinger, né le 14 mars 1965 à Luxembourg, et demeurant au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'année 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Julien RUGGIERI, Administrateur
- Monsieur Paul BOBAN, Administrateur
- Monsieur Michel RAFFOUL, Administrateur
- Monsieur Jacques RECKINGER, Administrateur.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138727/657/34.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02575. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080163117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**T.L.S. S.à r.l., Taxis Limousines Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 69A, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 85.653.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 01<sup>er</sup> juin 2008*

Ont comparu:

- Madame Da Silva Raposo Burg Valérie demeurant à Schifflange, 11, rue Mathias Koener - L-3853 Luxembourg

- Monsieur Da Silva Raposo José Carlos demeurant à Schifflange, 11, rue Mathias Koener - L-3853 Luxembourg

*Première Résolution*

Les associés représentant l'intégralité du Capital Social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée Générale Extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Madame Da Silva Raposo Burg Valérie, précité, Gérante Technique, déclare céder et transporter par les présentes  
A:

Monsieur Da Silva Raposo José Carlos, précité, Gérant Administratif, demeurant à Schifflange 11, rue Mathias Koener L-3853 Schifflange, 250 parts Sociales au prix de 6250 €

De la société T.L.S. Sàrl» établie et ayant son siège social à Luxembourg, 10, rue Mathias Koener L-1234 Luxembourg Immatriculée au registre sous le numéro B 85653

Les parts sont désormais réparties comme suit:

	parts
1) Monsieur Da Silva Raposo José Carlos demeurant à Luxembourg 11, rue Mathias Koener L-3853 Luxembourg	500
.....	500
Total des parts: .....	500

*Deuxième Résolution*

Le siège social de La Société T.L.S Sàrl établie au 10, rue MS Beving est transféré au 69A, rue Adolphe Fischer L-1520 Luxembourg.

*Troisième Résolution*

Est révoquée des fonctions de Gérant Technique Madame Da Silva Raposo Valérie

Est nommé seul Gérant Technique et unique Monsieur Da Silva Raposo José

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant

Le siège sociale est transféré au 69A, rue Adolphe Fischer 1520 Luxembourg

Fait à Luxembourg le 1<sup>er</sup> juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008138730/7367/36.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04742. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080163002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Renoir Holding SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 82.373.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RENOIR HOLDING S.A.*

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008138789/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09820. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Yerania S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 41.190.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signatures

Référence de publication: 2008138792/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08138. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Dulcis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 7, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 51.271.

---

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138921/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05657. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Luxindus s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9639 Boulaide, 9, rue Jérôme de Busleyden.

R.C.S. Luxembourg B 95.604.

---

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138922/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05658. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**RP VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.095.

---

Le bilan au 30 avril 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138928/1337/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00868. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Sanu Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 65.857.

---

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Signature  
LE GERANT

Référence de publication: 2008138983/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00568. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080163063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Dore Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 80.132.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

ETUDE SCHMITT + LOCHARD  
4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg  
Avocats à la Cour  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008138979/1171/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07645. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080163040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Haras des M, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 350.000,00.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 81.850.

Le bilan du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4/11/2008.

Pour Haras des M S.à r.l.  
Luxembourg International Consulting S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008138936/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08784. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**AVC, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 97.236.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4/11/2008.

Pour AVC S.à r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008138937/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08783. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**SFPV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 52.205.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

Pour SFPV S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008138938/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08779. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Alzett'Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 101.017.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach.

**A COMPARU:**

Monsieur Michel LIEBERT, gérant de sociétés, demeurant à F-57710 Aumetz, 14, rue de l'Ancienne Scierie, agissant en sa qualité d'associé détenant la pleine propriété respectivement l'usufruit de toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée ALZETT'IMMO S.à r.l., avec siège social à L-4831 Rodange, 174, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.017 (NIN 2004 2410 129),

constituée suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN, de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 761 du 23 juillet 2004, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 février 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 926 du 11 mai 2006;
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 822 du 4 avril 2008;
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 février 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1449 du 12 juin 2008.

Que le capital social de la société s'élève au montant de vingt-cinq mille Euros (€ 25.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune, attribuées comme suit:

1.- Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, sept cents parts sociales . . . . .	700
2.- a) Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en usufruit	
b) Monsieur Geoffrey LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en nue-propiété . . . . .	150
3.- a) Monsieur Michel LIEBERT, prénommé, cent cinquante parts sociales en usufruit	
b) Madame Bérénice LIEBERT, prénommée, cent cinquante parts sociales en nue-propiété . . . . .	150
Total: mille parts sociales . . . . .	1.000

*Constatation*

Il est constaté que les autres associés ont été convoqués à la présente assemblée moyennant lettre recommandée en date du 8 octobre 2008, lesquelles lettres recommandées, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

En vertu du prédit acte du 18 décembre 2007, l'usufruit avec droit de vote a été attribué à Monsieur Michel LIEBERT, de sorte qu'il dispose du droit de vote rattaché à toutes les parts sociales.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

Le comparant décide de transférer le siège social de la société de Rodange à Esch-sur-Alzette et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 3. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

*Deuxième résolution*

Le comparant décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zenon Bernard.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

S'est présenté à l'acte Monsieur Geoffrey LIEBERT, prénommé, qui a refusé de signer, après avoir marqué son accord avec le changement de siège social.

Signé: M. LIEBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 octobre 2008, Relation: ECH/2008/1422. — Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 octobre 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008139092/201/55.

(080162606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Revolin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 118.400.

L'an deux mille huit, le treize octobre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

La société à responsabilité limitée qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial "AUTAN S.à r.l., SPF", établie et ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 131866,

ici dûment représentée par son gérant Monsieur Paul-Henri VIAL, gérant de sociétés, né à Lesquin, (France), le 14 août 1982, demeurant à F-94480 Ablon-sur-Seine, 29, rue du Maréchal Foch, (France).

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elle est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée "REVOLIN S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 118.400, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1906 du 11 octobre 2006,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1042 du 2 juin 2007,

et qu'elle a pris, par son représentant, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il est constaté qu'en vertu de 2 cessions de parts sociales sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008:

- Monsieur Paul-Henri VIAL, gérant de sociétés, né à Lesquin, (France), le 14 août 1982, demeurant à F-94480 Ablon-sur-Seine, 29, rue du Maréchal Foch, (France), a cédé ses quatre-vingt-dix parts sociales (90) qu'il détenait dans la Société à la société "AUTAN S.à r.l., SPF", prédésignée; et

- La société à responsabilité limitée "THOR TRADING S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 83571, a cédé ses dix (10) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société "AUTAN S.à r.l., SPF", prédésignée.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article 7 des statuts et Monsieur Paul-Henri VIAL, en sa qualité de gérant, les considère comme dûment significées à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date des cessions.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cents euros et l'associée unique s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: VIAL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 octobre 2008. Relation GRE/2008/4195. - Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008139113/231/55.

(080163422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Nearco Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.418.

In the year two thousand eight, on the tenth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary public, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an Extraordinary General Meeting of NEARCO INVEST S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 125418, incorporated by deed of Maître Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg, on the 14th of February 2007, published in the Mémorial C number 953 of the 23rd of May 2007, and whose articles of incorporation have been amended by deed of Maître Jacques DELVAUX, notary prenamed, on the 30th of March 2007, published in the Mémorial C number 1329 of the 29th of June 2007,

having a corporate capital of fifty-one thousand and twenty-five Euro (51,025.- EUR) divided into two thousand and forty-one (2,041) corporate units of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

The extraordinary general meeting was presided by Maître Sonia BELLAMINE, avocat, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Carmine REHO, jurist, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Maître Christelle FRANK, avocat, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman, the secretary and the scrutineer drew up the attendance list, which, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder, the members of the board and the notary, will remain attached to the present deed together with the proxies and be submitted together with this deed to the registration authorities.

The chairman declared and requested the notary to record that:

I.- According to the attendance list, the unitholders representing the full amount of the share capital of the Company are validly represented at the meeting. The unitholders have consented to the holding of the meeting at short notice. The meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

II.- The agenda of the meeting was the following:

1. Liquidation of the Company;

2. Appointment of Mr Francois BROUXEL, lawyer, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, as Liquidator of the Company to carry out and perform all the relevant activities necessary to implement the liquidation procedure and particularly, to execute, sign and deliver for and on behalf of the Company any and all agreements, forms, instruments and any other ancillary document as may be required in connection with the aforementioned liquidation procedure and determination of his power and remuneration;

3. Appointment of Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à.r.l., having its registered office at 37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 97326, as auditor for the release of the report on the liquidation;

4. Authorization to any lawyer of the law firm Wildgen to take all the necessary actions in relation to the resolutions to be taken in accordance with the present minutes; and

5. Any other business.

The meeting having approved the chairman's statement and having been validly constituted and convened, it has deliberated and, by separate and unanimous vote, it has taken following special and ordinary resolutions:

*First resolution*

The General Meeting RESOLVED to dissolve the Company and to put it in liquidation.

*Second resolution*

The General Meeting RESOLVED to appoint Mr François BROUXEL, lawyer, born in Metz (France), on the 16th of September 1966, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg as Liquidator of the Company, to carry out and perform all the relevant activities necessary to implement the liquidation procedure and particularly, to execute, sign and deliver for and on behalf of the Company any and all agreements, forms, instruments and any other ancillary document as may be required in connection with the aforementioned liquidation procedure;

The liquidator shall have the broadest powers according to Articles 144 to 148 bis of the Luxembourg Commercial Companies Act dated 10 August 1915.

The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator shall be remunerated according to standard usage.

*Third resolution*

The General Meeting RESOLVED to appoint Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l., having its registered office at 37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 97326, as auditor for the release of the report on the liquidation.

*Fourth resolution*

The general meeting RESOLVED to authorize any lawyer of the law firm Wildgen, having its office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, to take all the necessary and ancillary actions in relation to the above resolutions.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Declarations, costs, evaluation*

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company is estimated at one thousand and twenty-five Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix octobre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglister, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de NEARCO INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social aux 19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et enregistrée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 125418,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 2007, publié au Mémorial C numéro 953 du 23 mai 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire prénommé, en date du 30 mars 2007, publié au Mémorial C numéro 1329 du 29 juin 2007,

ayant un capital social de cinquante et un mille vingt-cinq Euros (51.025,- EUR) divisé en deux mille quarante et une (2.041) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

L'assemblée générale extraordinaire a été présidée par Maître Sonia BELLAMINE, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

La Présidente a nommé comme secrétaire Monsieur Carmine REHO, juriste, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Maître Christelle FRANK, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président, le secrétaire et le scrutateur ont dressé la liste de présence, qui après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire, les membres du conseil et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être enregistrée en même temps avec lui.

Le président déclara et requit du notaire d'acter que:

I.- Conformément à la liste de présence, Les actionnaires représentant l'ensemble du capital social de la Société est valablement représenté à l'assemblée générale. Les actionnaires ont consenti à la tenue de l'assemblée générale dans un bref délai. Ainsi l'assemblée peut valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'agenda.

II.- L'agenda de l'assemblée est le suivant:

1. Liquidation de la Société;

2. Nomination de M. François BROUXEL, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société pour exécuter et accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de la procédure de liquidation et en particulier pour exécuter, signer et délivrer au nom et pour le compte de la Société, tous les contrats, formulaires, effets et documents accessoires qui pourraient être nécessaires en rapport avec la procédure de liquidation susmentionnée et détermination de ses pouvoirs et rémunération;

3. Nomination de Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à.r.l., ayant son siège social au 37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg et enregistrée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 97326, en tant que commissaire en vue de l'émission du rapport de liquidation;

4. Autorisation donnée à tout avocat ou juriste de l'Etude Wildgen de prendre toutes les mesures nécessaires en relation avec les décisions qui doivent être prises conformément au présent procès verbal;

5. Divers.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations du Président et ayant été valablement constituée et convoquée, a délibéré et, par un vote séparé et unanime, les résolutions spéciales et ordinaires suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur François BROUXEL, Avocat à la Cour, né à Metz (France), le 16 septembre 1966, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société pour exécuter et accomplir toutes les formalités nécessaires pour réaliser le procédure de liquidation et en particulier pour exécuter, signer et délivrer au nom et pour le compte de la Société, tous les contrats, formulaires, effets et documents auxiliaires qui pourraient être nécessaires en rapport avec la procédure de liquidation susmentionnée.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur est dispensé de l'obligation de tenir un inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur peut sous sa responsabilité et pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé de nommer Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l., ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg et enregistrée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 97326, en tant que commissaire en vue de l'émission du rapport de liquidation.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé d'autoriser tout avocat ou juriste de l'Etude Wildgen, ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, à prendre toutes les mesures nécessaires en relation avec les résolutions qui doivent être prises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

#### *Déclarations, frais et évaluation*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, qui incombent à la Société, est évalué à mille vingt-cinq euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Et lecture faite aux personnes comparantes, celles-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: BELLAMINE; REHO; FRANK; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 octobre 2008. Relation GRE/2008/4181. - Reçu douze euros, 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008139090/231/154.

(080163402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Smeets Kinésithérapie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-9708 Clervaux, 13, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 130.740.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

SMEETS KINESITHERAPIE S.A R.L., Société à responsabilité limitée

Marianne Dubuisson / Pierre Smeets

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008139140/7824/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10121. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Sport Art Pension S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 102.704.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138919/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05654. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Straiton S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 88.639.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008138986/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00252. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.